

ÉTAT DE LA DÉMOCRATIE DANS LE MONDE EN 2021

Renforcer la résilience en temps de pandémie

Synthèse des principales données et conclusions mondiales et régionales



© 2021 Institut international pour la démocratie et l'assistance électorale

Les publications d'IDEA International sont indépendantes de tout intérêt national ou politique. Les points de vue exprimés dans la présente publication ne reflètent pas nécessairement les opinions d'IDEA International, de son conseil d'administration ou des membres du conseil.

Les références aux pays et régions faites dans la présente publication ne représentent en aucun cas la position officielle d'IDEA International vis-à-vis de leurs politiques et de leur statut juridique.

Les demandes d'autorisation pour la reproduction ou la traduction partielle ou totale de cette publication doivent être adressées à :

IDEA International
Strömsborg
SE-103 34 Stockholm
Suède
Tél : +46 8 698 37 00
Courriel : info@idea.int
Site Internet : <https://www.idea.int>

IDEA International encourage la diffusion de ses travaux et répondra rapidement à toute demande d'autorisation en vue de la reproduction ou de la traduction de ses publications.

Révision de la version française : Christèle Jany
Illustration de la couverture : Phoenix Design Aid
Conception et graphisme : Phoenix Design Aid
ISBN : 978-91-7671-496-6 (édition PDF)
DOI : <https://doi.org/10.31752/idea.2021.101>



ÉTAT DE LA DÉMOCRATIE DANS LE MONDE EN 2021

Renforcer la résilience en temps de pandémie

Synthèse des principales données et conclusions mondiales et régionales



Table des matières

À propos du rapport sur l'état de la démocratie dans le monde	iii		
Monde			
Principales données et conclusions	1		
Défis	1		
Opportunités	2		
Afrique et Moyen-Orient et Afrique du Nord			
Afrique			
Principales données et conclusions	4		
Défis	4		
Opportunités	5		
		Moyen-Orient et Afrique du Nord	
		Principales données et conclusions	6
		Défis	6
		Opportunités	6
		Europe	
		Principales données et conclusions	8
		À propos d'IDEA International	10

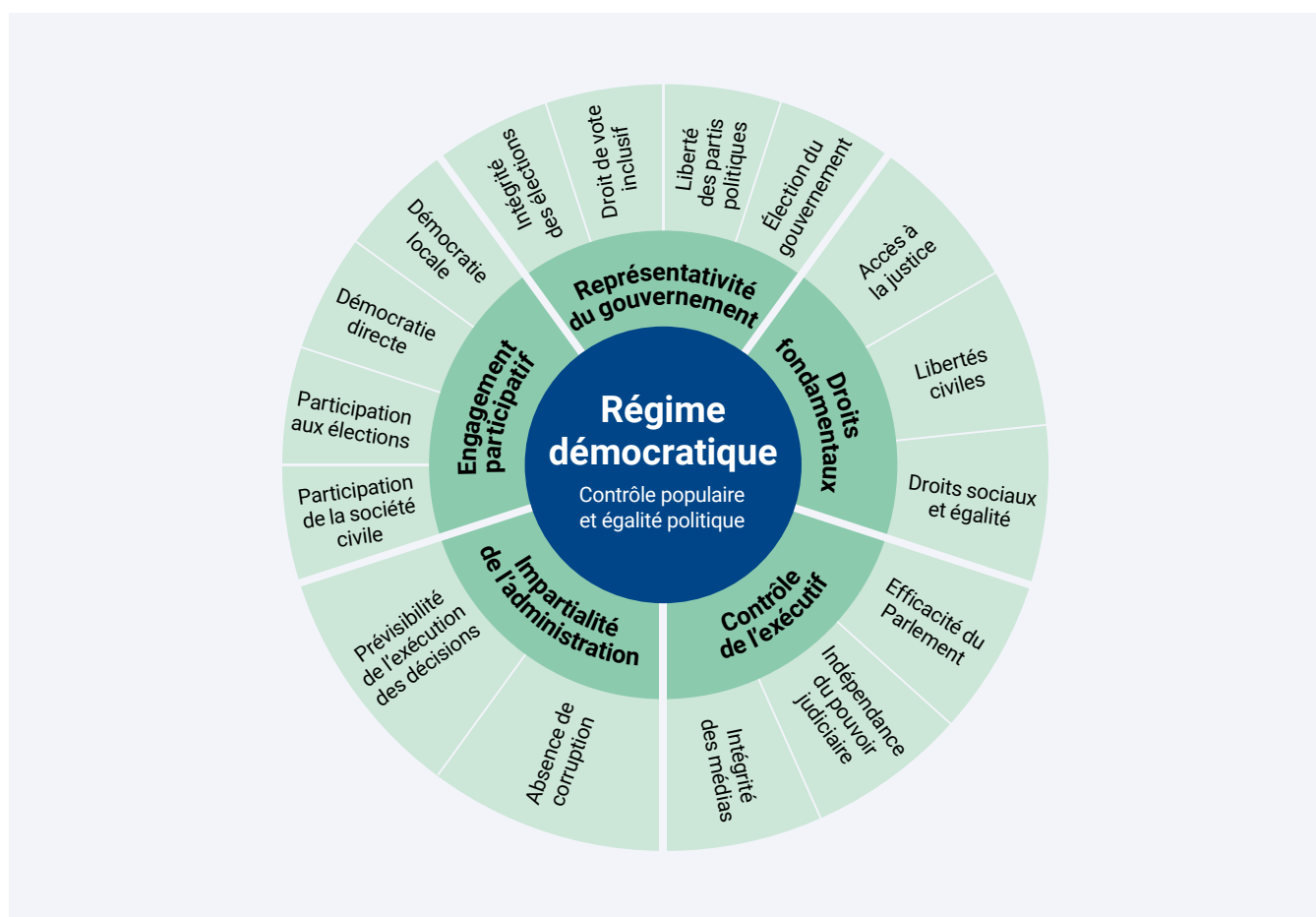
À propos du rapport sur l'état de la démocratie dans le monde

L'initiative « L'état de la démocratie dans le monde » de l'Institut international pour la démocratie et l'assistance électorale (IDEA International) produit des analyses bisannuelles des tendances de la démocratie dans le monde depuis 2017. *L'État de la démocratie dans le monde en 2021* examine l'état de la démocratie dans le monde au cours des années 2020 et 2021 en les replaçant dans le contexte des tendances observées depuis 2015.

L'État de la démocratie dans le monde en 2021 comprend plusieurs documents : un rapport mondial,

des rapports régionaux et des documents thématiques. Ce travail est fondé sur l'analyse d'événements qui ont affecté la gouvernance démocratique à l'échelle mondiale depuis le début de la pandémie, en utilisant diverses sources de données, dont deux émanant d'IDEA International : le [Global Monitor of Covid-19's Impact on Democracy and Human Rights](#) (rapport de suivi mondial des incidences de la COVID-19 sur la démocratie et les droits humains) et les [Global State of Democracy \(GSoD\) Indices \(indices de l'état de la démocratie dans le monde \(EDdM\)\)](#). Le rapport de suivi mondial fournit des données mensuelles sur les

Le cadre conceptuel de l'EDdM



mesures prises par 165 pays en réaction à la pandémie ainsi que leur incidence sur la démocratie. Les indices EDdM fournissent quant à eux des données quantitatives sur la qualité de la démocratie dans ces pays jusqu'à la fin de l'année 2020, au regard de 28 aspects. Ces deux sources de données s'appuient sur un cadre conceptuel, selon lequel la démocratie est fondée sur les cinq dimensions fondamentales suivantes : représentativité du gouvernement, droits fondamentaux, contre-pouvoirs, impartialité de l'administration, et engagement participatif. Ce rapport s'articule autour de ces cinq dimensions.

Les rapports [mondiaux](#) et régionaux se complètent et se renvoient les uns aux autres. Les rapports régionaux couvrent l'évolution de la démocratie en [Afrique et au Moyen-Orient](#), aux [Amériques](#), en [Asie et dans le Pacifique](#) et en [Europe](#). Ils sont également accompagnés de trois documents thématiques qui

conduisent une analyse approfondie de la gestion des [processus électoraux](#), des [mesures d'exception d'urgence](#) et de la [réponse des régimes démocratiques et non démocratiques](#) en se fondant sur les enseignements tirés de la pandémie.

Ce document livre une synthèse des principales conclusions du rapport mondial et des rapports régionaux concernant l'Afrique et le Moyen-Orient, d'une part, et l'Europe, d'autre part, et vise à communiquer aux lecteurs les grandes lignes de ces trois rapports en un seul (et bref) document. Les sections qui suivent portent spécifiquement sur les défis et opportunités identifiés dans chacun des rapports. Elles sont également liées à la stratégie globale d'IDEA International en faveur du renforcement de la démocratie, qui s'articule autour de trois axes : agir, reconstruire et prévenir. Les données et conclusions sont analysées en détail et contextualisées dans les rapports en question.

Monde

Principales données et conclusions

DÉFIS

En 2020, pour la cinquième année consécutive, le nombre de pays engagés sur la voie de l'autoritarisme a dépassé celui des pays évoluant vers la démocratie. La pandémie a conforté cette tendance négative, ce qui représente la plus longue période de recul démocratique depuis le début de la troisième vague de démocratisation initiée dans les années 1970.

Les gouvernements démocratiquement élus, y compris les démocraties établies, adoptent de plus en plus des stratégies autoritaires. Ce processus de recul démocratique a la plupart du temps bénéficié d'un important soutien populaire.

Certaines des plus grandes démocraties du monde (par exemple, le Brésil et l'Inde) constituent des cas inquiétants de recul démocratique. Les États-Unis et trois membres de l'Union européenne (la Hongrie, la Pologne et la Slovaquie, qui a assuré la présidence de l'UE au deuxième semestre 2021) connaissent également des reculs démocratiques préoccupants.

L'autoritarisme ne cesse de se renforcer au sein des régimes non démocratiques (régimes hybrides et autoritaires). L'année 2020, au regard du nombre de pays devenant de plus en plus autocratiques, a été la pire jamais enregistrée. La pandémie a donc eu un effet particulièrement néfaste sur les pays non démocratiques, notamment en restreignant encore davantage leur espace civique.

L'intégrité électorale est de plus en plus souvent remise en question, souvent sans preuve, même dans des démocraties établies. Les allégations sans fondement de l'ancien président des États-Unis Donald Trump lors des élections présidentielles de 2020 ont conduit d'autres dirigeants à faire de telles déclarations, notamment au Brésil, au Mexique, au Myanmar et au Pérou.

La répartition inégale des vaccins contre la Covid-19 dans le monde et le mouvement anti-vaccination compromettent l'adhésion aux programmes de vaccination et risquent de prolonger la crise sanitaire ainsi que de banaliser les restrictions des libertés fondamentales.

OPPORTUNITÉS

De nombreuses démocraties dans le monde ont fait preuve de résilience tout au long de la pandémie en élaborant ou en accélérant des innovations démocratiques ainsi qu'en adaptant leurs pratiques et institutions en un temps record.

Malgré les restrictions imposées par la pandémie aux campagnes électorales et à l'espace médiatique qui ont injustement favorisé les gouvernements en place dans certains pays, la composante électorale de la démocratie a fait preuve d'une remarquable résilience. Les pays du monde entier ont appris à organiser des élections dans des conditions excessivement complexes et ont rapidement mis en place des modalités spéciales de vote pour que les citoyens puissent continuer d'exercer leurs droits démocratiques.

Tout au long des années 2020 et 2021, les mouvements pro-démocratie ont bravé la répression dans de nombreux pays et régions, notamment au Bélarus, au Myanmar, à Cuba, en Eswatini et à Hong Kong. Des mouvements sociaux de lutte contre le changement climatique et les inégalités raciales ont émergé dans le monde entier et continuent de faire entendre leur voix malgré les restrictions liées à la pandémie. En dépit des restrictions de rassemblement adoptées par presque tous les gouvernements du monde pendant la pandémie, des manifestations ont eu lieu dans plus de 80 % des pays.

Les processus de démocratisation se poursuivent dans certains pays, à l'instar de la Zambie, où le meneur de l'opposition a remporté la victoire électorale en août 2021 malgré les tactiques d'intimidation du parti au pouvoir.

Le secteur privé semble également vouloir s'emparer des questions relatives aux droits démocratiques, notamment concernant le traitement des Ouïghours en Chine, tandis que la législation européenne à venir sur l'obligation de vigilance des entreprises du secteur privé à l'égard des droits humains pourrait également renforcer l'engagement des entreprises en la matière.

De récents travaux montrent que les mesures des régimes autoritaires contre la pandémie n'ont pas produit de meilleurs résultats que celles des démocraties, et ce indépendamment du manque de transparence des données dans la plupart des pays non démocratiques.

Pour freiner la montée de l'autoritarisme et inverser cette tendance, IDEA International appelle à la création d'une alliance mondiale pour la progression de la démocratie par l'intermédiaire d'un programme en trois points :



Agir

Les institutions publiques, en étroite consultation avec la société civile, doivent mener de front la refonte des contrats sociaux. Ils doivent être l'aboutissement d'un débat sociétal inclusif qui mette en lumière les écarts entre les besoins des populations et les capacités de leurs gouvernements respectifs à les satisfaire. Ces nouveaux contrats sociaux, sur lesquels les efforts de relèvement immédiat et de développement à plus long terme seront fondés, devraient au minimum remédier aux diverses inégalités exacerbées par la pandémie de Covid-19, donner la priorité à l'éradication de la corruption et veiller à ce que l'élaboration des politiques publiques tienne compte des principes de durabilité environnementale.



Reconstruire

Les institutions gouvernementales, les partis politiques, les organes de gestion des élections et les médias doivent réformer les institutions, les processus, les relations et les comportements démocratiques afin d'accroître leur capacité à relever les défis du XXI^e siècle. Ils doivent moderniser les pratiques des démocraties établies, renforcer les capacités démocratiques des nouvelles démocraties, protéger l'intégrité électorale, les libertés et les droits fondamentaux, ainsi que les contre-pouvoirs essentiels à la prospérité et à la résilience des systèmes démocratiques. Ils devraient également se donner pour priorité de rétablir la confiance mutuelle entre les citoyens et leurs représentants, qui prévaut dans les démocraties les plus solides.



Prévenir

Les institutions publiques, ainsi que la société civile et les médias, doivent prévenir la montée de l'autoritarisme et le recul de la démocratie. À cette fin, il importe d'investir dans l'éducation à la démocratie à tous les niveaux de la scolarité et de consolider les principes démocratiques qui garantissent la redevabilité, notamment la large participation de la population et l'accès à l'information. Il convient en outre de s'inspirer des expériences d'autres pays en matière de lutte contre la désinformation, de promotion d'une culture démocratique et de renforcement des garde-fous de la démocratie.

Afrique

Principales données et conclusions

Les récents reculs de la démocratie ont sapé quelques-uns des remarquables progrès effectués en Afrique au cours des trois dernières décennies, bien que des points positifs subsistent. Bien qu'ayant apparemment moins affecté les systèmes de santé publique en Afrique que dans d'autres régions du monde, la pandémie de Covid-19 a accru la pression sur la gouvernance et les droits fondamentaux et a creusé les inégalités sociales.

DÉFIS

- Si le transfert du pouvoir dans la majorité des pays africains est toujours régi par des élections régulières, la qualité démocratique de ces dernières est toutefois en déclin. Sur l'ensemble du continent, la généralisation de la contestation des résultats électoraux, des violences électorales, du contournement de la limitation du nombre de mandats présidentiels et de la répression de la dissidence menace l'intégrité des futures élections sur le continent.
 - Seuls quatre pays (l'Afrique du Sud, Cabo Verde, le Ghana et le Sénégal) se distinguent en matière de représentativité du gouvernement.
- Les tentatives de contournement de la limitation du nombre de mandats présidentiels présentent un risque pour la démocratie en Afrique dans la mesure où cette démarche observée dans de nombreux pays africains contribue à pérenniser des présidences. La limitation du nombre de mandats présidentiels contribue de manière déterminante au contrôle de l'exécutif et à la tenue d'élections libres et pluralistes.
 - Entre 2015 et 2020, 13 pays africains ont modifié ou supprimé les dispositions constitutionnelles relatives à la limitation du nombre de mandats présidentiels.
- La résurgence de changements anticonstitutionnels de gouvernement et l'implication des militaires dans les processus de transition politique soulèvent des inquiétudes. Dans certains pays, ces transitions font écho aux revendications de la population, l'armée intervenant pour débloquer l'impasse dans laquelle les citoyens et le gouvernement se trouvent.
 - De récentes transitions effectuées avec le soutien de l'armée ont eu lieu en Algérie, en Égypte, au Soudan et au Zimbabwe. Des interventions militaires se sont poursuivies en 2021 (au Mali et au Tchad).
- La gestion de la pandémie et de ses répercussions sur la société a souvent mené à l'adoption de mesures restreignant la liberté d'expression. Elles étaient avant tout motivées par la volonté affichée d'éradiquer la désinformation liée à la pandémie. Néanmoins, les efforts déployés pour battre en brèche les arguments des citoyens qui se sont exprimés sur les questions socio-économiques et de gouvernance ainsi que pour restreindre l'espace de débat objectif sur les réponses des gouvernements à la pandémie soulèvent des inquiétudes.
 - Au moins 29 pays ont restreint la liberté d'expression en criminalisant la désinformation liée à la pandémie et en adoptant des lois qui limitent la liberté de l'Internet. À ce jour, la désinformation sur la Covid-19 est passible de prison dans 13 pays. Bien qu'elles soulignent l'importance de garantir l'intégrité de l'information publique afin de protéger les citoyens et la santé publique, ces lois ont parfois été invoquées pour museler les médias et l'opposition.
- La pandémie a exacerbé les inégalités sociales, limité l'accès aux services sociaux de base et entravé la prestation des services publics. Les résultats de l'Afrique dans ce domaine – même avant la pandémie – se sont avérés médiocres.
 - Au total, en 2020, 34 pays africains (68 %) se classaient dans le dernier quartile mondial en matière de bien-être élémentaire.
- La violence à l'égard des femmes a augmenté sur l'ensemble du continent. Ce problème a été exacerbé par les confinements, la perte de revenus et la tension sociale accumulée au niveau des ménages.

- En outre, des réformes constitutionnelles et électorales détournées ont en partie compromis la lutte contre les inégalités entre les genres.
- Les forces armées, à la demande des gouvernements, ont veillé au respect des mesures de lutte contre la pandémie. Dans certains cas, cette démarche a entravé la liberté, la légitimité et la tenue d'élections pluralistes.
- Des cas d'usage excessif de la force ont été signalés dans 21 pays et l'armée a été déployée dans 9 pays – notamment en Afrique du Sud, en Angola, en Éthiopie, au Ghana, en Sierra Leone et au Soudan – pour garantir le respect des restrictions liées à la pandémie.

OPPORTUNITÉS

- Les organes de gestion des élections ont veillé à ce que 15 des 24 élections nationales et/ou infranationales prévues aient lieu en 2020, témoignant ainsi d'une certaine résilience, et ce malgré des défis techniques, opérationnels et financiers exacerbés par la pandémie.
 - Dans certains cas, la gestion des élections a requis des financements supplémentaires (par exemple, 25 millions de dollars au Malawi) ; dans d'autres, elle a nécessité le recrutement de personnel supplémentaire (par exemple, le Ghana a recruté des « ambassadeurs Covid-19 » pour assurer le contrôle des files d'attente et veiller au respect des mesures en vigueur).
- Des améliorations prometteuses ont été constatées en matière d'efficacité des parlements – notamment en contrôlant l'exécutif. Les parlements ont par ailleurs pu adapter leur fonctionnement au gré de l'évolution de la pandémie : les travaux parlementaires ont été suspendus dans au moins 16 pays au cours de la phase initiale de la pandémie, mais la plupart des parlements avaient rouvert leurs portes au second semestre 2020.
 - Trois pays (Cabo Verde, le Malawi et la Tunisie) ont constamment enregistré des performances élevées en matière d'efficacité parlementaire. Quinze pays sont en revanche mal classés.
- L'existence d'instruments démocratiques continentaux et sous-régionaux offre la possibilité

de mettre en place des mécanismes de reddition des comptes à l'échelon supranational. Avec la volonté politique de rigueur, ces institutions continueront de promouvoir la démocratie sur le continent.

- En Afrique, les cours de justice continentales et régionales y ont contribué en rendant les États responsables des violations des droits, bien que ces décisions de justice soient le plus souvent ignorées.
- L'Union africaine et les institutions infrarégionales ont montré qu'elles pouvaient appuyer les efforts nationaux visant à organiser des élections crédibles. L'Union africaine, la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) et la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC) ont élaboré et communiqué des lignes directrices pour l'organisation d'élections en situation d'urgence sanitaire.
 - Les stratégies proposées dans ces directives s'adressent aux gouvernements, aux partis politiques, aux organes de gestion des élections, aux organisations de la société civile, aux groupes d'observateurs nationaux et internationaux, aux experts électoraux, aux think tanks et aux autorités de santé.
- La jeunesse africaine, de plus en plus sensibilisée aux droits humains, a le potentiel de mobiliser les populations du continent et d'accroître la participation des jeunes à la vie politique. L'âge médian en Afrique est d'environ 19,5 ans, ce qui est sans commune mesure avec l'âge moyen de 62 ans des dirigeants du continent.
 - Cependant, la persistance de niveaux élevés de chômage chez les jeunes de nombreux pays du continent peut favoriser leur recrutement par des groupes extrémistes et accroître les violences.
- La Gambie est l'illustration des progrès que l'on peut attendre de l'instauration de la démocratie. Le pays a réalisé des progrès sur 22 aspects de la démocratie, notamment les libertés civiles et l'intégrité des élections.
 - En 2017, au lendemain d'une élection où la victoire de l'opposition et la pression internationale ont mis fin aux 22 ans de règne du président Yahya Jammeh, ces améliorations ont accompagné le processus de transition du pays vers un régime démocratique.

Moyen-Orient et Afrique du Nord

Principales données et conclusions

L'érosion des principes démocratiques déjà minés au Moyen-Orient et en Afrique du Nord se poursuit, tandis que l'autoritarisme s'enracine dans la région. Cette tendance a été exacerbée par la pandémie de Covid-19, les gouvernements s'en prévalant pour renforcer leur contrôle sur les citoyens, en recourant dans certains cas à la violence physique.

DÉFIS

- Les élections sont rarement véritablement pluralistes dans cette région et se déroulent souvent dans un environnement marqué par la restriction des droits et des libertés de la population. Seul un tiers des pays de la région se situait au niveau ou au-dessus de la moyenne mondiale en matière d'intégrité des élections.
 - De nombreuses élections ont été organisées dans le seul but de maintenir les régimes en place (en Algérie en 2021, en Égypte en 2020 et en Syrie en 2021). Les élections parlementaires palestiniennes prévues en 2021 ont été reportées *sine die* en vertu d'un décret présidentiel.
- Les performances de la région en matière de protection des libertés civiles, déjà faibles avant la pandémie, se sont encore dégradées. Les indices de l'état de la démocratie dans le monde (EDdM) indiquent que plus de la moitié des pays de la région se situent, au niveau mondial, dans le dernier quartile en matière de libertés civiles.
 - Certains pays ont tiré parti des restrictions liées à la pandémie pour réprimer leurs citoyens. En Algérie, en Égypte, en Iran, en Irak, en Jordanie, au Liban et en Tunisie, les forces de l'ordre ont fait respecter les confinements et les couvre-feux en procédant à des arrestations et en faisant un usage excessif de la force.
- Dans cette région, qui est l'une des plus dangereuses au monde pour les journalistes, les droits des médias se sont détériorés. La sous-dimension de l'intégrité

des médias – une composante essentielle des contre-pouvoirs et de la défense des droits – s'est trouvée en dessous de la moyenne mondiale dans plus de la moitié des pays de la région, Israël et la Tunisie étant les seuls à obtenir un score supérieur à la moyenne. Des mesures rigoureuses ont été prises par les gouvernements pour faire taire les voix indésirables. Six pays (l'Algérie, l'Arabie saoudite, l'Égypte, les Émirats arabes unis, la Libye et la Tunisie) ont pris des mesures préoccupantes au regard de la démocratie et des droits humains.

- La corruption sévit dans la région et alimente des protestations constantes dans plusieurs pays depuis une décennie. La pandémie a entraîné une hausse du recours à la corruption, aux relations personnelles et aux intermédiaires pour accéder aux services publics, au détriment de ces derniers.
 - Les pays minés par la corruption depuis des années n'étaient pas du tout préparés à affronter la pandémie ; lorsque la première vague a frappé, les hôpitaux et les centres de santé manquaient de matériel et de personnel, et ne disposaient pas des compétences organisationnelles et des systèmes nécessaires pour y faire face efficacement.

OPPORTUNITÉS

- Une décennie de manifestations a montré que les populations du Moyen-Orient et d'Afrique du Nord aspirent résolument à la démocratie. La société civile reste engagée dans l'ensemble de la région en faveur d'une amélioration de la gouvernance, de la responsabilité et du niveau de vie. Elle a ainsi engendré, depuis 2018, une deuxième vague de protestations qui s'inscrit dans le prolongement des soulèvements arabes de 2010 à 2012.
 - Ces récentes manifestations ont eu des répercussions concrètes en Algérie, en Irak, en Jordanie, au Liban et au Soudan. En Algérie et au Soudan, elles ont contribué au départ

de chefs d'État qui étaient respectivement au pouvoir depuis une vingtaine et une trentaine d'années. En Algérie, le régime a depuis retrouvé un contrôle et une stabilité relatifs, notamment en raison de la lassitude et de l'absence de leadership dans le camp des protestataires, ainsi que de la répression menée par l'État contre les principaux meneurs de l'opposition. Une nouvelle constitution a été adoptée et un nouveau président a été élu, ce qui a permis à l'État de recommencer à exercer la plupart de ses fonctions. Cependant, le pays est encore bien loin d'être stable, les circonstances ayant mené au mouvement de protestation demeurant inchangées.

- De modestes progrès en matière d'inclusion des genres ont amélioré l'accès des femmes aux fonctions gouvernementales. Ces progrès, lents mais constants, laissent entrevoir un potentiel de progression ; la dernière évaluation a noté une évolution positive vers l'égalité des genres dans 12 pays de la région au cours des cinq dernières années.
 - Au cours des cinq dernières années, les résultats du Liban et des Émirats arabes unis en la matière sont passés de faibles à moyens. L'Irak a réalisé quelques progrès, bien que très modestes, tandis que le nombre de femmes présentes au Parlement des Émirats arabes unis est passé de 22 % à 50 % (bien qu'il s'agisse de postes nominatifs).

Europe

Principales données et conclusions

La pandémie de Covid-19 a mis la démocratie à rude épreuve en Europe ; dans certains pays où les principes démocratiques étaient déjà menacés, elle a servi de prétexte aux gouvernements pour affaiblir encore davantage la démocratie.

- À la fin de l'année 2020, deux aspects fondamentaux de la vitalité démocratique – les libertés civiles et les contre-pouvoirs – avaient régressé dans de nombreux pays d'Europe anciennement communistes, au point de retomber au niveau qu'ils affichaient au moment de leur adhésion à l'Union européenne. Les années 2010 auront été une décennie d'occasions manquées en matière de consolidation démocratique dans cette sous-région. Le recul démocratique s'est intensifié en Hongrie et en Pologne, talonnées par la Slovaquie, le troisième régime démocratique de la région en recul en 2020, créant un clivage profond et dangereux dans le consensus fondamental interne de l'Union européenne sur les valeurs démocratiques libérales, et mettant en évidence l'absence d'outils efficaces pour remédier rapidement au recul démocratique au sein de l'Union.
- Les gouvernements non démocratiques d'Europe – la Russie et la Turquie (régimes hybrides), l'Azerbaïdjan et le Bélarus (régimes autoritaires) – ont intensifié la répression de leurs opposants politiques, des médias indépendants et des citoyens critiques à l'égard du régime. Ils ont soutenu des forces antilibérales et antidémocratiques au-delà de leurs frontières, mettant ainsi à mal la démocratie dans leur voisinage.
- Dans le Caucase, en Europe orientale et dans les Balkans occidentaux, la pandémie a ébranlé les fondements de la démocratie, notamment l'intégrité des élections, la liberté des partis politiques, la liberté d'expression, la liberté d'association et de réunion, ainsi que les contre-pouvoirs. En Albanie, en Géorgie et en Serbie, les élites dirigeantes se sont emparées du pouvoir exécutif, entraînant le boycott du parlement par l'opposition. Pour la première fois en 20 ans, la Serbie n'est plus considérée comme une démocratie, mais comme un régime hybride, ce qui entrave les négociations en vue de son adhésion à l'Union européenne.
- Sur l'ensemble du continent, les gouvernements ont eu des difficultés à déterminer la proportionnalité des mesures de restriction des droits fondamentaux qu'ils ont mises en place en réponse à la pandémie. Deux tiers des pays européens ont imposé des restrictions à la liberté de réunion et d'association ainsi qu'à la liberté de mouvement. Ces restrictions ont eu un impact considérable sur d'autres droits fondamentaux et principes démocratiques, tels que le droit à l'éducation pour les écoliers et le droit au travail pour les nombreux adultes qui ont perdu leur emploi. La proportionnalité des mesures d'urgence s'est donc avérée être le véritable test décisif de la résilience des démocraties européennes.
- La liberté d'expression et l'intégrité des médias ont été mises à rude épreuve, et ce pas uniquement dans les régimes autoritaires. Les pratiques dangereuses vont de l'attitude peu coopérative des représentants de l'État envers les journalistes au harcèlement et aux menaces à l'encontre des médias. Plusieurs pays ont exploité le risque de désinformation sur la pandémie pour restreindre la liberté d'expression, jusque sur Internet. L'Azerbaïdjan, le Bélarus, la Bulgarie, la Hongrie, la Russie, la Serbie et la Turquie ont fait de la désinformation au sujet de la Covid-19 un délit passible de prison ou ont alourdi les sanctions pénales, laissant le champ libre à des abus.
- Compte tenu de la nécessité d'équilibrer les préoccupations en matière de santé et de sécurité et les exigences du calendrier électoral, la pandémie a considérablement compliqué la conduite d'élections libres et mis à l'épreuve les organes de gestion des élections. Dans certains cas, des politiciens ont profité de cette situation pour interférer avec les processus électoraux et compromettre l'indépendance des organes de gestion des élections. L'intensification des campagnes en ligne a accru la désinformation, les ingérences étrangères et l'exploitation abusive des données. Les mesures garantissant l'intégrité des élections ont été compromises en Hongrie, en Pologne, en République tchèque, en Serbie et en Turquie.

- La pandémie a accentué des inégalités sociales et économiques déjà bien ancrées. Elle a entraîné une recrudescence de l'insécurité, en particulier pour les femmes, les communautés marginalisées et les migrants. L'augmentation de la part des soins et des travaux domestiques non rémunérés assurés par les femmes pendant la pandémie a particulièrement renforcé et exacerbé les inégalités auxquelles ces dernières font face. En outre, la perte de leur emploi précaire et les restrictions de déplacement ont sensiblement limité la capacité des femmes à échapper aux abus pendant les périodes de confinement, entraînant une hausse de l'incidence des violences de genre et conjugales.
- La pandémie a mis en évidence l'importance des parlements dans le maintien d'une gouvernance démocratique. Alors que de nombreux gouvernements se sont empressés de recourir aux pouvoirs exceptionnels, certaines assemblées législatives ont remarquablement exercé leur fonction de contrôle. En revanche, dans des pays où les partis au pouvoir ont renforcé leur pouvoir sur l'assemblée législative, certains parlements ont renoncé à remplir leur fonction de contre-pouvoir de manière systématique et rigoureuse. Il est possible de renforcer la culture et l'exercice du contrôle parlementaire afin de mettre en place des systèmes démocratiques plus résilients, capables de fonctionner aussi efficacement en temps normal qu'en situation de crise.
- La pandémie a également mis à l'épreuve les systèmes judiciaires ainsi que les organes de contrôle indépendants. Les systèmes susceptibles de remplir efficacement leurs fonctions en cas de crise se sont clairement distingués. Les systèmes judiciaires ont su faire preuve de résilience face aux débordements de l'exécutif lorsqu'ils disposaient de mandats constitutionnels clairs leur permettant de contrôler le pouvoir exécutif, de préserver leur indépendance face aux pressions politiques et de garantir la primauté de l'État de droit sur l'allégeance politique.
- La pandémie a remis en lumière des défaillances persistantes de l'administration publique, le manque de responsabilité et la prévalence de la corruption. Ces constats pourraient mener à la mise en place de systèmes de gouvernance plus efficaces, plus réactifs et capables de protéger les citoyens dans les situations de crise, et inciter à prendre des mesures pour améliorer l'intégrité des systèmes démocratiques et conclure des contrats sociaux plus performants et plus équitables.
- La restriction des droits fondamentaux pendant la pandémie n'a pas laissé les populations indifférentes. En effet, tant dans les démocraties établies que dans les démocraties naissantes, elle s'est souvent heurtée à une recrudescence de l'activisme et de l'engagement des citoyens, soulignant ainsi le rôle essentiel de l'éducation civique en Europe. Forts de cette expérience, les citoyens pourraient faire preuve à l'avenir d'une plus grande vigilance à l'égard des mesures gouvernementales et ne plus considérer la démocratie comme acquise.

À propos d'IDEA International

L'Institut international pour la démocratie et l'assistance électorale (IDEA International) est une organisation intergouvernementale dont la mission est de promouvoir la démocratie dans le monde, laquelle est à la fois une aspiration humaine universelle et un moteur du développement durable. Pour ce faire, nous contribuons à la mise en place, au renforcement et à la protection d'institutions et processus politiques démocratiques à tous les niveaux. Notre vision est celle d'un monde dans lequel les processus, acteurs et institutions démocratiques sont non seulement inclusifs et responsables, mais suscitent également un développement durable qui bénéficie à tous.

EN QUOI CONSISTE NOTRE MISSION ?

Nos activités se concentrent sur trois grands domaines d'influence : les processus électoraux, les processus d'élaboration de la constitution, ainsi que la participation et la représentation politiques. L'égalité des genres et l'inclusion, la sensibilisation au conflit et le développement durable sont autant de questions qui sont intégrées à l'ensemble de nos domaines d'intervention.

IDEA International œuvre sur plusieurs fronts : il fournit une analyse sur les tendances démocratiques mondiales et régionales ; produit des données comparatives relatives aux bonnes pratiques démocratiques internationales ; offre aux acteurs engagés dans les processus démocratiques une assistance technique et contribue au renforcement de leurs capacités en matière de réforme démocratique ; et engage un dialogue sur les questions qui relèvent du débat public sur la démocratie et sa mise en place.

OÙ SOMMES-NOUS BASÉS ?

Notre siège se trouve à Stockholm et nous avons des bureaux régionaux et de pays en Afrique, en Asie et dans le Pacifique, en Europe, en Amérique latine et dans les Caraïbes. IDEA International est observateur permanent auprès des Nations Unies et est accrédité auprès des institutions de l'Union européenne.

<<https://www.idea.int>>



International IDEA
Strömsborg
SE-103 34 Stockholm
Suède
Tél : +46 8 698 37 00
Courriel : info@idea.int
Site Internet : <https://www.idea.int>